

Succès mitigé pour le rachat d'années d'études

LE RÉSUMÉ

Au cours des neuf premiers mois de l'année, **11.000 personnes à peine** ont introduit une demande de rachat d'années d'études en échange d'une pension plus élevée.

TOBE STEEL

Depuis décembre 2017, ceux qui souhaitent obtenir une pension légale majorée peuvent racheter leurs années d'études à un coût avantageux. Ces années «rachetées» sont alors prises en compte dans le calcul de la pension. Mais d'après des chiffres que nous avons obtenus auprès du ministre des Pensions Daniel Bacquelaine (MR), la mesure n'a pas obtenu le succès escompté. Début septembre, à peine plus de 4.700 travailleurs du secteur privé et 6.000 fonctionnaires avaient introduit une demande de régularisation de leurs années d'études.

Ceux qui n'auront pas une «carrière complète» de 45 ans peuvent racheter leurs années d'études au prix de 1.500 euros par an. Ces années seront prises en compte pour le calcul de la pension légale, ce qui permettra d'en augmenter le montant de 266 euros par an. Par ailleurs, le rachat permet de bénéficier jusque fin 2020 d'un avantage fiscal de 750 euros par année d'études rachetée.

«Ce n'est pas beaucoup, estime Ria

Janvier, experte en pensions à l'université d'Anvers. Je suppose qu'il s'agit surtout de travailleurs de 55 ans et plus qui savent que leur carrière n'atteindra jamais les 45 ans.»

Pour ceux et celles qui sont encore loin de leur fin de carrière, le rachat des années d'études est moins intéressant, estime Ria Janvier. «Pour les jeunes, les choses ne sont pas suffisamment claires. Ils peuvent d'ailleurs placer plus intelligemment leur argent dans un plan d'épargne pension ou d'investissement, au lieu de le verser dans une pension dont l'avenir est incertain. Les jeunes diplômés peuvent racheter leurs années d'études, mais s'ils travaillent effectivement pendant 45 ans, ils auront payé pour rien. Il est également impossible de prédire l'impact des futures réformes en matière de pension. Et il se peut même que vous ne perceviez jamais votre pension.»

25 millions attendus

Vu la lenteur du démarrage de l'opération, le gouvernement a réduit le montant des rentrées estimées. Cette année, il compte sur des revenus de 20 millions d'euros des travailleurs du secteur privé, et de 5 millions d'euros des fonctionnaires. Même si seuls 3,5 millions d'euros avaient été versés en septembre, Daniel Bacquelaine pense que l'objectif sera atteint. Les personnes concernées ont encore six mois pour se décider, ce qui explique le retard dans les paiements.

«La situation est conforme aux plans, a indiqué Koen Peumans, porte-parole de Daniel Bacquelaine.

Nous enregistrons tous les mois de nouvelles demandes de régularisation et la vague la plus importante est encore à venir. Les Belges attendent traditionnellement la dernière limite pour se décider. Les fonctionnaires ont jusqu'en décembre de l'an prochain pour bénéficier du tarif avantageux de 1.275 euros. Nous nous attendons à un pic juste avant l'échéance.» Un deuxième pic est attendu en décembre 2020, la date butoir à laquelle le coût de l'opération augmentera pour tout le monde et où la limite pour racheter des années d'études sera fixée à dix ans après l'obtention du diplôme.

Sur les 11.000 personnes ayant introduit une demande de régularisation, les 2.000 premières ont reçu une lettre du SPF Pension leur indiquant le montant à payer. En principe, elles peuvent encore changer d'avis, mais le cabinet Bacquelaine ne s'attend pas à de nombreux désistements. «En principe, ceux qui introduisent une demande ont déjà fait leurs calculs et connaissent les tenants et aboutissants de ce rachat d'années d'études.»

1.500€

Ceux qui n'auront pas une «carrière complète» de 45 ans peuvent racheter leurs années d'études au prix de 1.500 euros par année.